



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

12-04-2017-02

Date de convocation le 07/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 9
Procuration : 1
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

Le douze avril deux mil dix sept à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Étaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PALIS, PÉAN, et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, et SALLEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme POLHER a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente excusée : Mme LOQUET

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : M. BAZIARD

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ASSAINISSEMENT

Le Maire sort de la salle pour le vote des comptes administratifs et laisse la présidence à Mme Etchart, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif de l'assainissement pour l'année 2016:

Le compte administratif 2016 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses fonctionnement ou déficit	de	Recettes fonctionnement ou excédent	de	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2015						
Opérations de l'exercice			35 472.89 €			580 339.03 €
Totaux	- 108 593.75 €		122 556.66 €		-224 421.19 €	151 383.60 €
Résultats de clôture	- 108 593.75 €		158 029.55 €		-224 421.19 €	731 722.63 €
Restes à réaliser			49 435.80 €			507 301.44 €
Totaux cumulés					-339 260.58 €	0 €
Résultats définitifs	0,00 €		49 435.80 €		-339 260.58 €	507 301.44 €
			49 435.80 €			168 040.86 €

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2016 de l'assainissement à l'unanimité des membres votants lors du vote (10 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

JACQUES CLAVÉ
M. A.